Culture : source vive

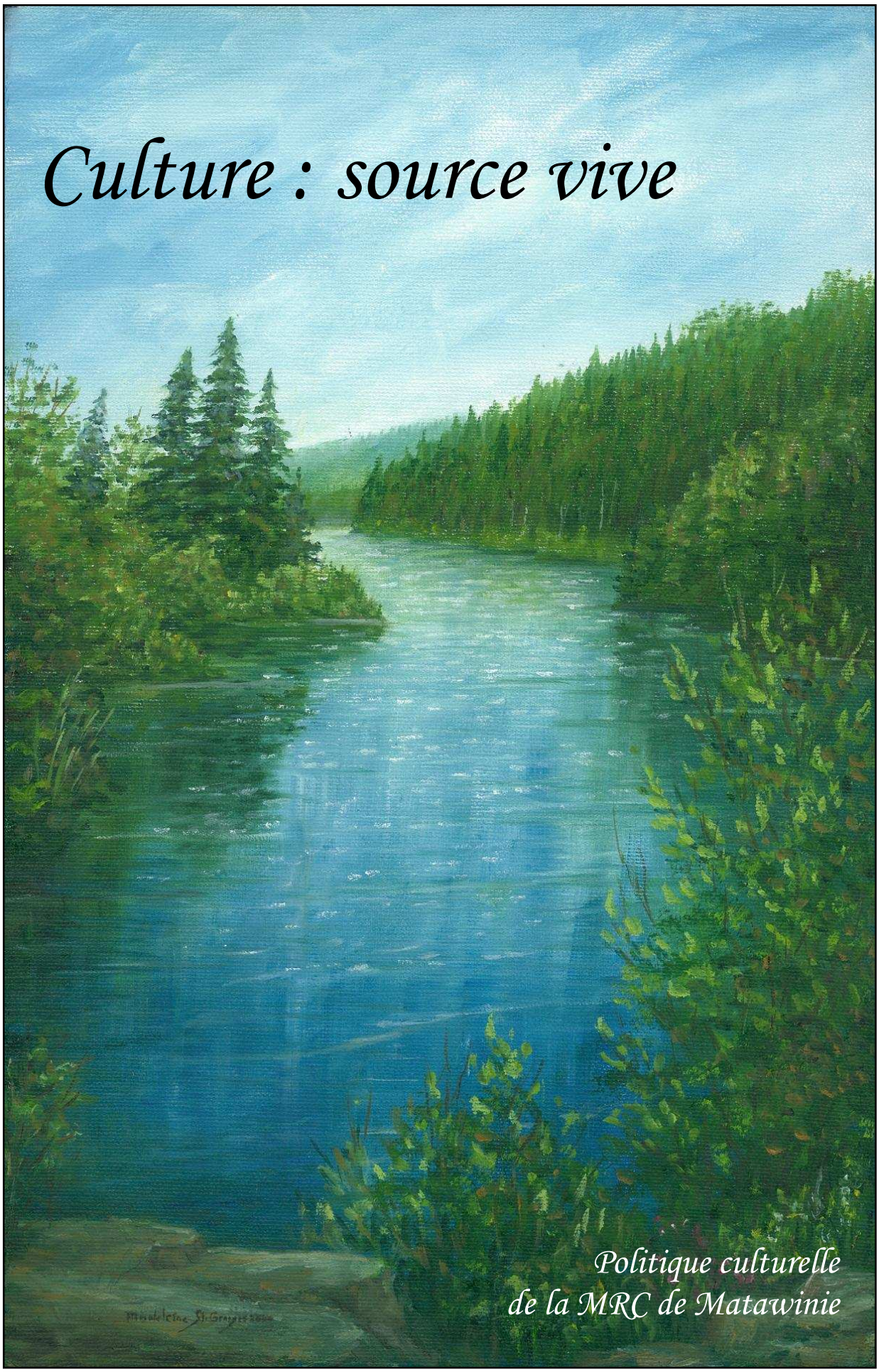

Politique culturelle
de la MRC de Matawinie

« Rivière Matawin »
(huile sur toile, 9′ X 14′)
Œuvre de Madeleine St-Georges

Mantawa, ancien nom de la rivière Matawin signifiant, en Amérindien, « la rencontre de plusieurs chemins », les chemins, à l'époque, étant des cours d'eau. D'où le nom Matawinie.

Politique Culturelle

Coordonnatrice à la réalisation
Amélie Beaulieu

Conception graphique
Isabelle Dufresne

La Politique culturelle de la Municipalité régional de comté de Matawinie a été adoptée par le Conseil des maires, le 14 octobre 2009 (résolution CM-265-2009)

La présente Politique culturelle a été réalisée par la MRC de Matawinie :

MRC de Matawinie
3184, 1ère Avenue
Rawdon (Québec) J0K 1S0
Site internet : www.matawinie.org

En collaboration avec les membres du Comité de la politique culturelle, qui ont cru au projet et qui ont contribué, de façon loyale, à l'élaboration de la Politique culturelle. Que se soit par le temps accordé, leurs idées ou leur sensibilité à la vie culturelle, ils ont tous su rendre le travail agréable grâce à leur solidarité exemplaire.

Mot du préfet

Au nom du Conseil des maires, il me fait plaisir de vous dévoiler la Politique culturelle de la MRC de Matawinie.

La politique se voit comme la racine du développement culturel. C'est par la concertation citoyenne que nous avons pu faire refléter la vie artistique, culturelle et patrimoniale de notre territoire.

La culture est un atout précieux, qui contribue de près à une collectivité en santé. Comme rôle essentiel au dynamisme et à la qualité de vie citoyenne, elle est, chez nous, d'une force et d'une importance vitale.

Autant de kilomètres nous séparent, autant d'artistes nous avons. C'est pourquoi il est important de faire valoir l'immense potentiel de nos citoyens. Avec fierté, nous ferons rayonner cette richesse culturelle dans la Matawinie et au-delà.

Je désire remercier les membres du Comité de travail pour leurs efforts constants, ce qui a permis de définir le profil culturel de la Matawinie. Quant aux membres du Comité de suivi, ils ont su soutenir de façon significative l'élaboration de cette politique culturelle, qui permettra l'épanouissement et la mise en œuvre du plan d'action qui découle de ce beau travail.

C'est en parcourant notre politique que vous pourrez réaliser l'importance de la culture en Matawinie.

Gaétan Morin,
Préfet de la MRC de Matawinie

Table des matières

1. Historique des démarches 1

2. Une politique culturelle pour qui, pourquoi ? 1

3. La culture 2

4. Les comités 3

5. Dénomination 3

6. Histoire 3

7. Géographie et démographie 4

8. Profil culturel 5

9. Axes et orientations 6

9.1 La culture et le patrimoine, qui est racine d'identité, favorisent le sentiment d'appartenance matawinien 6

9.2 Le dynamisme de la vie culturelle et artistique est un facteur incontournable, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens 7

9.3 La culture mérite d'être préservée, développée et consolidée par la MRC de Matawinie, à travers son déploiement 7

9.4 La présence et le travail des organismes culturels et des artistes professionnels créateurs du territoire reflètent et font rayonner l'unicité et la vitalité culturelle du territoire 8

10. Rôle de la MRC 8

11. Conclusion 9

Annexes

ANNEXE 1 : Démarches du MCCCFQ.....iii

ANNEXE 2 : Définition des secteurs.....iv

ANNEXE 3 : Liste des membres des comités.....vii

ANNEXE 4 : Carte de la Matawinie..... viii

ANNEXE 5 : Historique, toponymie et ressources patrimoniales et culturelles des municipalités de la Matawinie ix

ANNEXE 6 : Évènements en Matawinie..... xxviii

ANNEXE 7 : Résumé de la politique culturelle sous forme de tableau xxix

Préambule

La culture représente sans contredit un des maillons de la chaîne de renforcement socio-économique d'une collectivité. Elle est un élément incontournable du secteur évènementiel. Attirant de nombreux villégiateurs et créant des retombées économiques importantes, elle exprime ce que nous sommes et notre fierté citoyenne en résulte.

Au cœur du développement local, ses impacts sont aussi sociaux. En milieu rural, la culture est un moyen de contrer certains fléaux que sont l'exode des jeunes vers les centres urbains, le décrochage scolaire et la criminalité. Aussi, les élus municipaux reconnaissent l'importance de la culture comme agent de croissance économique et de renforcement social.

Afin de dynamiser l'économie locale et d'inciter les commerces et industries à s'implanter sur un territoire, il faut offrir aux résidents un milieu de vie intéressant. Le secteur culturel contribue à dynamiser le territoire et à assurer aux citoyens une meilleure qualité de vie. Dans un même temps, un environnement dynamique et des activités culturelles variées contribuent, à attirer les villégiateurs, de nouveaux résidents et une jeune main-d'œuvre.

Outre le développement, la culture permet de donner une âme, une couleur, une identité à notre région. Cette richesse, qu'est notre patrimoine historique et oral, témoigne sans contredit de nos racines et doit être protégée et conservée. Nos ancêtres nous ont laissé, en héritage, une culture qui témoigne de notre passé, mais aussi, de notre avenir et à laquelle se rattache notre sentiment d'appartenance.

La mission de la MRC de Matawinie demeure la sensibilisation et la protection de la culture sur notre territoire ainsi que le développement de celle-ci. En tenant compte des préoccupations citoyennes, les maires ont décidé de s'investir et de mettre de l'avant un projet d'élaboration d'une politique culturelle pour le territoire de la Matawinie. C'est dans cette optique que le Conseil des maires de la MRC de Matawinie a dévoilé en 2007 son désir de protéger et de mettre en valeur notre potentiel culturel et patrimonial.

1. Historique des démarches

Depuis plusieurs années, le gouvernement provincial a fourni beaucoup d'efforts dans le but d'obtenir la reconnaissance de la culture à travers le Québec. C'est en 1992 que le Québec reconnaît officiellement la culture et instaure sa politique culturelle et entame les démarches (annexe 1). Elle comprend trois (3) axes[1], soit :

1. ***Affirmation de l'identité québécoise***
   (Conservation, mise en valeur du patrimoine, amélioration du cadre de vie, valorisation de l'interculturalisme et renforcement du rayonnement national et international)
2. ***Soutien au dynamisme des arts***
   (Appui à la création, à la diffusion et à la mise en marché)
3. ***Accès et participation des citoyens à la culture***
   (Sensibilisation et animation de la population, promotion des activités culturelles, soutien à la diffusion des œuvres et des produits culturels)

En 2002, la MRC de Matawinie adhéra au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP). C'est à partir de cette date qu'un agent culturel a été engagé pour œuvrer au développement culturel.

À son tour, la région de Lanaudière, suivi de la MRC de Matawinie, entama les procédures nécessaires au développement culturel. En 2004, les Conférences régionales des élus(es) (CRÉ) prennent les devants et les premières ententes spécifiques culturelles font écho au plan quinquennal de développement dans ce domaine. Puis en 2007, le Conseil des maires de la MRC mandate le Comité culturel pour réaliser sa propre politique régionale.

2. Une politique culturelle pour qui, pourquoi ?

Une politique culturelle est un document, par lequel les élus municipaux (annexe 1) confirment, aux citoyens, leur reconnaissance et l'importance de la culture dans leur communauté de même que la place qu'elle doit prendre à l'intérieur des différentes préoccupations municipales. Elle est, aussi, un moyen de communiquer les objectifs visés par la MRC en matière de culture, et ce, en répondant aux demandes et besoins exprimés par la société. La politique est le résultat d'une concertation entre les élus municipaux et les citoyens. Celle-ci établi les principes généraux, les grandes orientations ainsi que les objectifs visés.

[1] Ministère de la Culture, de la Communication et des Conditions féminines du Québec. *La Politique culturelle du Québec*, [En ligne], http://www.mcccf.gouv.qc.ca/publications/politique-culturelle-intro.pdf (page consultée le 12 août 2009)

Cette action permet des échanges démocratiques, transparents et riches en connaissances sur les problématiques, les besoins, les attentes et les responsabilités de chacun, pour un développement culturel concerté et l'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble du territoire de la Matawinie.

Notre politique permettra de définir et de développer l'identité culturelle de la MRC de Matawinie de même que d'établir le portrait et la dynamique culturelle du territoire afin de mieux planifier les actions à prioriser pour l'amélioration et le rayonnement de ce secteur déjà fortement enraciné sur le territoire. Le plan d'action permettra, ensuite, de bien cibler les engagements, qu'auront à mettre en œuvre chacun des partenaires afin d'améliorer la qualité de vie et le développement culturel à court, moyen et long terme.

3. La culture

La culture, sous toutes ses formes, représente un élément qui fait partie intégrante du développement de notre collectivité, cependant, nous oublions parfois de le reconnaître. Plusieurs lui accordent une importance, mais éprouvent de la difficulté à identifier clairement les éléments culturels qui les entourent. Afin de bien clarifier et encadrer l'outil de travail portant sur le développement culturel, voici de quelle façon la culture est définie par la MRC.

Deux (2) notions du mot « culture » existent : la culture au sens *ethnologique*, comme mode de vie, et la culture au sens *polysémique*, que l'on surnomme la culture avec un grand « C ». Cette dernière, sur laquelle la politique culturel a été travaillée et basée, fait référence à la culture au sens artistique.

Le volet culture, à partir duquel la recherche a été faite, contient différents secteurs (annexe 2). Nous avons principalement traité les éléments qui composent l'univers culturel de la Matawinie, soit :

- Arts de la scène
- Arts visuels
- Tourisme culturel
- Patrimoine historique
- Patrimoine vivant
- Lettres et bibliothèques
- Événements
- Arts médiatiques

4. Les comités

Le Comité de suivi de la politique culturelle ainsi que le Comité de travail ont été spécifiquement formés pour réaliser le mandat d'élaboration d'une politique culturelle. Ils sont composés, au total, de deux (2) élus, deux (2) agentes municipales de loisirs et culture, deux (2) coordonnatrices d'organismes, un membre d'une société d'histoire, un intervenant en milieu scolaire et deux (2) artistes (annexe 3). Le Comité de suivi avait un rôle de consultation et de concertation, alors que le Comité de travail était amené à réfléchir et à analyser la réalité culturelle du territoire afin d'en définir le portrait général et d'élaborer les principes directeurs de même que les grands axes d'orientation à privilégier.

5. Dénomination

En 1981, la Municipalité régionale de comté de Matawinie a tiré son nom de la tradition orale autochtone. Le mot « *Matawin* » signifie « *la rencontre de plusieurs chemins* » ; les cours d'eau étant les chemins d'autrefois. Le territoire au nord de la Matawinie, situé au croisement des rivières Matawin Est, du Milieu et du Poste, est devenu la réserve du Lac Taureau.

6. Histoire

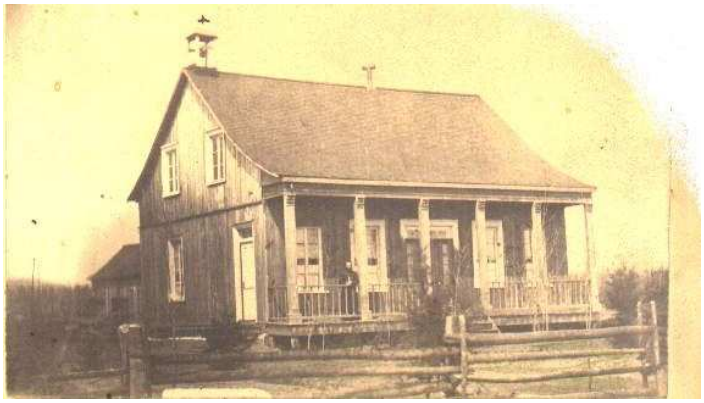

Presbytère, Saint-Michel-des-Saints, 1880
Source : Société d'histoire de Joliette

Dès 1800, à l'arrivée des premiers pionniers dans notre région, la culture, déjà très présente dans les mœurs et coutumes, n'était pas reconnue comme telle. Du tissage à la forge, de la confection des vêtements à la fabrication du savon, ces travaux, qui n'étaient encore que des tâches répondant aux besoins du quotidien, sont devenus métiers d'art, perpétuant des traditions séculaires et contribuant à la survivance de notre patrimoine.

Il en est de même de la musique et des chants populaires, qui agrémentaient les soirées d'antan. Dans les villages, lorsque le curé accordait une veillée, c'était sans contredit « Fête au village ». Tout en étant des occasions de socialiser, de rencontrer la parenté et les amis entre les saisons de dur labeur et les périodes de jeûnes ou d'abstinence, ces événements rassembleurs étaient de ceux qui parlent au cœur.

Même dans les chantiers, on ne pouvait se passer de « faire de la musique » pour se détendre ou pour oublier la solitude. Les compagnies qui engageaient les meilleurs cuisiniers, mais aussi des conteurs et des musiciens réputés, pouvaient compter sur une main-d'œuvre stable et efficace pendant toute la saison. Quelques violons, « musique à bouche » ou ruines-babines, égoïnes et « tapeux de pieds », une soirée était vite passée. Cela empêchait les bûcherons d'aller prendre un verre au village et leur donnait du cœur à l'ouvrage le lendemain.

7. Géographie et démographie

La MRC de Matawinie se situe dans la partie nord de la région de Lanaudière. Elle représente plus de 80 % de celle-ci et s'étend du nord au sud sur une superficie d'environ 11 000 km². Le territoire se divise en deux (2) parties : les territoires non organisés, qui représentent 70 % de la superficie totale, et ceux municipalisés, qui s'étendent sur 30 % (annexe 4). La Matawinie compte 15 municipalités ainsi qu'une communauté autochtone Atikamekw, située dans la réserve de Manawan. (annexe 5). En 2008, nous comptions 48 614 habitants résidant en Matawinie.

Le réseau routier de la Matawinie compte deux (2) axes nord-sud principaux. La route 125 relie Saint-Donat à Terrebonne, via l'autoroute 25, et la route 131 permet un lien entre Saint-Michel-des-Saints et Lavaltrie, via l'autoroute 31. De nombreux chemins secondaires et routes de campagne sillonnent le territoire, toutefois, le transit est-ouest demeure laborieux (distances accrues, chemins étroits et sinueux). Cette déficience est-ouest nuit aux relations commerciales et sociales internes et externes avec les MRC limitrophes et celles du nord du Québec : un obstacle important au développement culturel.

La majeure partie de la population est concentrée au sud du territoire matawinien. En 2006, elle comptait 49 717 habitants[2]. Toutefois, durant la saison estivale, les villégiateurs représentent près de 60 % de la population totale. Le tourisme est une des principales sources économiques sur le territoire.

La Matawinie, constituée d'immenses forêts et de cours d'eau splendides, a longtemps vécu de l'exploitation forestière. Les rivières, entre autres, celle de L'Assomption, la Cyprès et la Matawin, ont servi au flottage du bois et à l'exportation des billots vers les villes. Aujourd'hui, elles constituent un attrait important et contribuent, surtout, au développement du secteur récréotouristique.

[2] CANADA, STATISTIQUE CANADA, *Profil des communautés,* [En ligne], http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/details/page.cfm?B1=All&Code1=2462&Code2=24&Custom=&Data=Count&Geo1=CD&Geo2=PR&Lang= F&SearchPR=01&SearchText=Matawinie&SearchType=Begins (Page consultée le 29 septembre 2009).

8. Profil culturel

Les municipalités allouent, en moyenne, 1,73 % de leur budget annuel total en culture et patrimoine, sur une moyenne de 7,85 % du budget annuel total en loisirs, culture et patrimoine. Sans contredit, la culture a de la difficulté à faire sa place dans les milieux municipaux versus les loisirs. Cependant, plusieurs municipalités tiennent, au moins, un évènement culturel annuel, qui mérite de prendre de l'expansion et nécessiterait une plus grande visibilité. Notre territoire est riche d'artistes et d'artisans, qui gagnent à être promus et connus. Malheureusement ou étrangement, ils sont souvent plus reconnus à l'extérieur du territoire qu'à l'intérieur. D'un autre côté, des artistes provenant de l'extérieur viennent s'installer en Matawinie, reconnaissant, par le fait même, le potentiel de notre région.

Le développement culturel local est en bonne voie, plus spécialement dans les secteurs suivants : *Patrimoine vivant*, *Événements* et *Tourisme culturel*.

À l'échelle nationale, la transmission orale des chansons traditionnelles et des savoir-faire est ce qui nous distingue des autres municipalités et villes du Québec. Chaque moment rassembleur est une occasion de faire valoir et de partager ce patrimoine qui nous a été légué et qu'on doit inscrire dans la durée. Soit par des ateliers produits par le Centre du patrimoine vivant de Lanaudière (CPVL) ou le Centre régional d'animation du patrimoine oral (CRAPO), par des expositions de métiers d'art traditionnels ou par des prestations musicales publiques. Cependant, il ne faut pas se le cacher, tous secteurs culturels confondus, le secteur du *Patrimoine vivant* est sous-financé.

Jean-François Branchaud
Photographe : Richard Tessier

Les évènements et les manifestations culturels sont, aussi, très nombreux sur le territoire (annexe 6). Chacun des festivals prend la couleur de sa localité et rend très fiers ses citoyens.

La Matawinie possède un bassin incroyable d'artistes. Quelques-uns tiennent leur propre boutique, mais la majorité des créateurs produisent dans leur atelier et ont peu de visibilité. D'autre part, exposer est parfois coûteux. Cependant, les expositions lors d'évènements culturels attirent un bon nombre de gens.

Tous les autres secteurs, *Arts de la scène, Arts visuels, Lettres et bibliothèques*, *Patrimoine historique* et *Arts médiatiques*, ont grand besoin de soutien au développement. Les lieux de diffusion sont très rares sur le territoire. Quelques

petites salles sont existantes, mais souvent peu connues. Une salle accessible et pouvant accueillir un bon nombre de personnes contribuerait au bien-être de la population et à l'appui à la création artistique, mais surtout, au développement économique. Les artistes en arts visuels sont dans une situation similaire à celle des artisans : ils créent dans leur atelier, plus souvent qu'autrement, incognito. Les gens ne les connaissent pas, tout comme les écrivaines et écrivains matawiniens. Même à l'intérieur des bibliothèques locales, nos écrivains sont peu connus et à cause du peu de ressources, nos bibliothèques ont de la difficulté à offrir des animations de qualité à leurs membres. Les quelques bénévoles, s'impliquant dans les bibliothèques, ne peuvent répondre à la demande des membres et on ne peut, malheureusement, pas augmenter les heures d'ouverture en raison des contraintes budgétaires. Enfin, quelques sociétés d'histoire travaillent assidûment à la conservation du patrimoine bâti, historique et municipal, mais dans plusieurs municipalités, ces sociétés sont inactives ou non existantes. Le domaine manque de ressources humaines et financières pour œuvrer aisément. Pour ce qui est des *Arts médiatiques*, ils prennent peu à peu leur place chez nous.

9. Axes et orientations

La MRC de Matawinie a reconnu l'importance d'intervenir dans le développement culturel. C'est pourquoi le Conseil des maires a pris la décision de se doter d'une politique culturelle afin de témoigner de son intérêt face à la culture et ses valeurs morales. En plus de correspondre aux grands axes de la Politique culturelle du Québec, les prochains énoncés serviront de fondation à celle de la MRC de Matawinie :

Afin de soutenir ses interventions culturelles, la MRC a ciblé quelques grandes orientations, s'appuyant sur les axes énoncés précédemment. Ils serviront surtout d'ancrage et de guide aux objectifs visés.

9.1 La culture et le patrimoine, qui est racine d'identité, favorisent le sentiment d'appartenance matawinien

> *« La culture n'est pas une marchandise. Les peuples peuvent échanger leurs biens, mais ils doivent garder leur âme. » (Jacques Chirac)*

- Renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et des artistes.
- Informer et conscientiser la population à l'importance de la culture et à la richesse de son patrimoine.

- Motiver et sensibiliser les artistes aux possibilités et avantages de rester en région.
- Offrir un support technique au partenariat intermunicipal.

9.2 *Le dynamisme de la vie culturelle et artistique est un facteur incontournable, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens*

« La culture est ce qui fait d'une journée de travail, une journée de vie ». (Georges Duhamel)

- Favoriser l'accès aux arts et à la culture.
- Valoriser les projets culturels en milieu scolaire.
- Contribuer à la promotion de la culture comme étant un élément important de la qualité de vie.
- Sensibiliser les entreprises privées à la culture afin qu'elles contribuent au soutien technique et financier des projets culturels, en leur offrant une visibilité.

9.3 *La culture mérite d'être préservée, développée et consolidée par la MRC de Matawinie, à travers son déploiement*

« La culture est la force humaine qui découvre, dans le monde, les exigences d'un changement et lui en fait prendre conscience ». (Elio Vittorini)

- Promouvoir et soutenir la création artistique.
- Appuyer techniquement et financièrement les artistes, les projets, les entreprises et les évènements culturels.
- Accompagner les sociétés et organismes qui travaillent à la conservation et la mise à jour du patrimoine.
- Encourager la création de nouvelles traditions, le renouvellement de celles existantes, l'innovation et la recherche de nouvelles formes.

9.4 La présence et le travail des organismes culturels et des artistes professionnels créateurs du territoire reflètent et font rayonner l'unicité et la vitalité culturelle du territoire

« La créativité, qu'elle soit littéraire, artistique ou autre, a le pouvoir de transformer la fragilité en force ». (René Char)

- Reconnaître et valoriser le travail des artistes et des organismes culturels ainsi que leur apport socio-économique.
- Contribuer au rayonnement des nos artistes et artisans à l'échelle locale, régionale et internationale.
- Renforcer les différents partenariats, en favorisant les échanges de services et la mise en commun de nos ressources.

10. Rôle de la MRC

Afin d'assurer un suivi à cette Politique culturelle, la MRC compte effectuer les actions nécessaires à la bonne continuité de celle-ci. Elle verra entre autres à :

- Maintenir le volet Culture et patrimoine dans le Fonds de développement de la Matawinie (FDM);
- Consolider le poste de conseillère en développement culturel, pour la mise en oeuvre du plan d'action;
- Favoriser le partage des personnes ressources;
- Travailler en vue de la signature d'une entente de développement avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF).

Ces points sont essentiels au bon développement de la culture sur notre territoire. Il est primordial de se baser sur le diagnostic fait précédemment afin de répondre correctement aux besoins culturels de la société. C'est en collaboration avec les différents intervenants et acteurs culturels que la MRC verra à l'amélioration de la réalité culturelle de la MRC de Matawinie.

11. Conclusion

La présente politique culturelle servira de pierre d'assise au développement de la culture en Matawinie. Nous ne pouvons conclure sans souligner le beau potentiel, largement méconnu, du monde culturel et patrimonial de notre territoire. C'est notre devoir de faire valoir cette richesse et de faire de nos lacunes des forces. C'est par la puissance de la concertation citoyenne que nous y arriverons.

La culture, c'est l'identité, le dynamisme d'une collectivité et le sentiment d'appartenance à une société. C'est donc à nous, citoyens de la Matawinie, de nous l'approprier.

Annexes

ANNEXE 1 :
Démarches du MCCCFQ

- **1992 :** Le Québec se dote d'une politique culturelle comportant 3 axes.

- **1995 :** Au congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), dévoilement du cadre de référence en matière de relation avec les municipalités, dont les ententes de développement culturel.

- **1997 :** Premières ententes cadres suite à l'élaboration des plans stratégiques de développement régionaux par les Conseils régionaux de développement (CRD), et négociation des premières ententes spécifiques.

ANNEXE 2 :
Définition des secteurs

Activités culturelles

Les activités culturelles sont considérées comme une catégorie des activités communicationnelles. Elles se caractérisent par leur orientation vers la reproduction symbolique de l'ensemble des connaissances, des valeurs et des normes qui font partie inhérente de la vie en société.[3]

Secteur Patrimoine et histoire

> *« Concept servant à désigner l'héritage culturel d'un peuple, d'une culture. Le concept de patrimoine comprend plusieurs types de patrimoine comme le patrimoine archéologique, le patrimoine artistique, le patrimoine naturelle, le patrimoine historique, le patrimoine archivistique, etc. »*[4]

Sous-secteurs :

- Patrimoine mobilier
- Patrimoine naturel
- Patrimoine immatériel

Secteur Lettres et bibliothèque

> *« Le domaine des lettres comprend l'apprentissage, la création et la traduction d'œuvres littéraires relevant de l'imaginaire ou ayant une finalité esthétique et nécessitant des actions de recherche, d'information, de création, d'écriture, d'édition et de lecture […] De plus en plus fréquemment, on regroupe avec la création littéraire le monde de l'édition et les bibliothèques. »*[5]

---

[3] QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le système d'indicateurs de la culture et des communications au Québec,* [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/indicateurs_cult_partie1.pdf (Page consultée le 12 février 2009)
[4] Concepts et définitions de Statistiques Canada, BSQ, mai 1992
[5] QUÉBEC, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, op. cit. p. 44

Secteur Arts visuels

> *« Les arts visuels incluent la peinture, la sculpture, l'estampe, le dessin, l'illustration, les arts textiles, la photographie, l'installation, la bande dessinée, la performance et toute autre forme d'expression de même nature. »*[6]

Secteur Arts médiatiques

> *« Les arts médiatiques comprennent le cinéma, la vidéo et les nouveaux médias appliqués à des œuvres de fiction, documentaires ou expérimentales. »*[7]

On compte parmi eux l'infographie, l'audiographie, l'holographie, la technique au laser et le traitement par l'informatique de l'image et du son.

Secteur Arts de la scène

> *« Un ensemble d'activités destinées à être interprétées devant des spectateurs, en un lieu public approprié, moyennant un droit d'entrée ou non. Le contenu de l'interprétation s'appuie sur un art traditionnel ou populaire. Les arts de la scène comprennent les secteurs du théâtre, de la musique, de la danse et des variétés. »*[8]

Sous-secteurs :

- Danse
- Folklore et conte
- Musique
- Théâtre

Tourisme culturel

Le tourisme culturel peut se définir comme un contact plus ou moins intense, lors d'un voyage, avec la personnalité d'une collectivité et ses différentes formes d'expression. On compte, entre autres, parmi elles, l'artisanat et les métiers d'art. Le tourisme culturel fait appel à l'imagination créatrice des individus, à leur esprit d'ouverture et à leur sens de l'aventure; il repose sur la qualité des liens qui s'établissent entre le visiteur et l'attrait culturel ainsi que sur leur désir de partager.

---

[6] *Conseil des arts et des lettres du Québec*. 2000
[7] *Ibid.*, 2000
[8] Concepts et définitions de Statistiques Canada, BSQ, mai 1992

Métiers d'art et artisanat

Par métiers d'art et artisanat, on entend la production d'œuvres originales uniques ou d'un nombre limité d'exemplaires destinés à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et exprimés par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matières[9].

Secteur Évènements culturels

Activité ou manifestation ponctuelle offrant l'accessibilité aux citoyens à la culture, par le biais de leur contenu, particulièrement artistique et culturel, présenté sous différentes formes.

[9] QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITIONS FÉMININE, Guide d'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique culturelle municipale, Québec, Direction des communications, 1997, p. 45.

ANNEXE 3 :
Liste des membres des comités

Comité de suivi

Madeleine St-Georges, Présidente
Artiste peintre
Saint-Michel-des-Saints

Lyne Marcil
Mairesse
Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Isabelle Ménard
Animatrice culturelle
Rawdon

Sophie Charpentier
Directrice des loisirs sportifs et culturels
Saint-Donat

Audray Bordeleau
Agente culturelle et coordonnatrice du Centre du patrimoine vivant de Lanaudière (CPVL)
Saint-Côme

Maurice Gariépy
Membre de la Société d'histoire de Saint-Alphonse-Rodriguez
Saint-Alphonse-Rodriguez

Marc Pelletier
Coordonnateur à la Commission scolaire des Samares
Saint-Jean-de-Matha

Amélie Beaulieu
Conseillère en développement culturel, CLD de la Matawinie
Rawdon

Comité de travail

Madeleine St-Georges, Présidente
Artiste peintre
Saint-Michel-des-Saints

Amélie Beaulieu
Conseillère en développement culturelle, CLD de la Matawinie
Rawdon

Chantal Laurin
Coordonnatrice du Centre d'artistes de Rawdon

Antoinette de Robien
Coordonnatrice du Groupe territoire culturel
Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Julie Pilon
Coordonnatrice de La troupe de danse contemporaine Koreas
Sainte-Béatrix

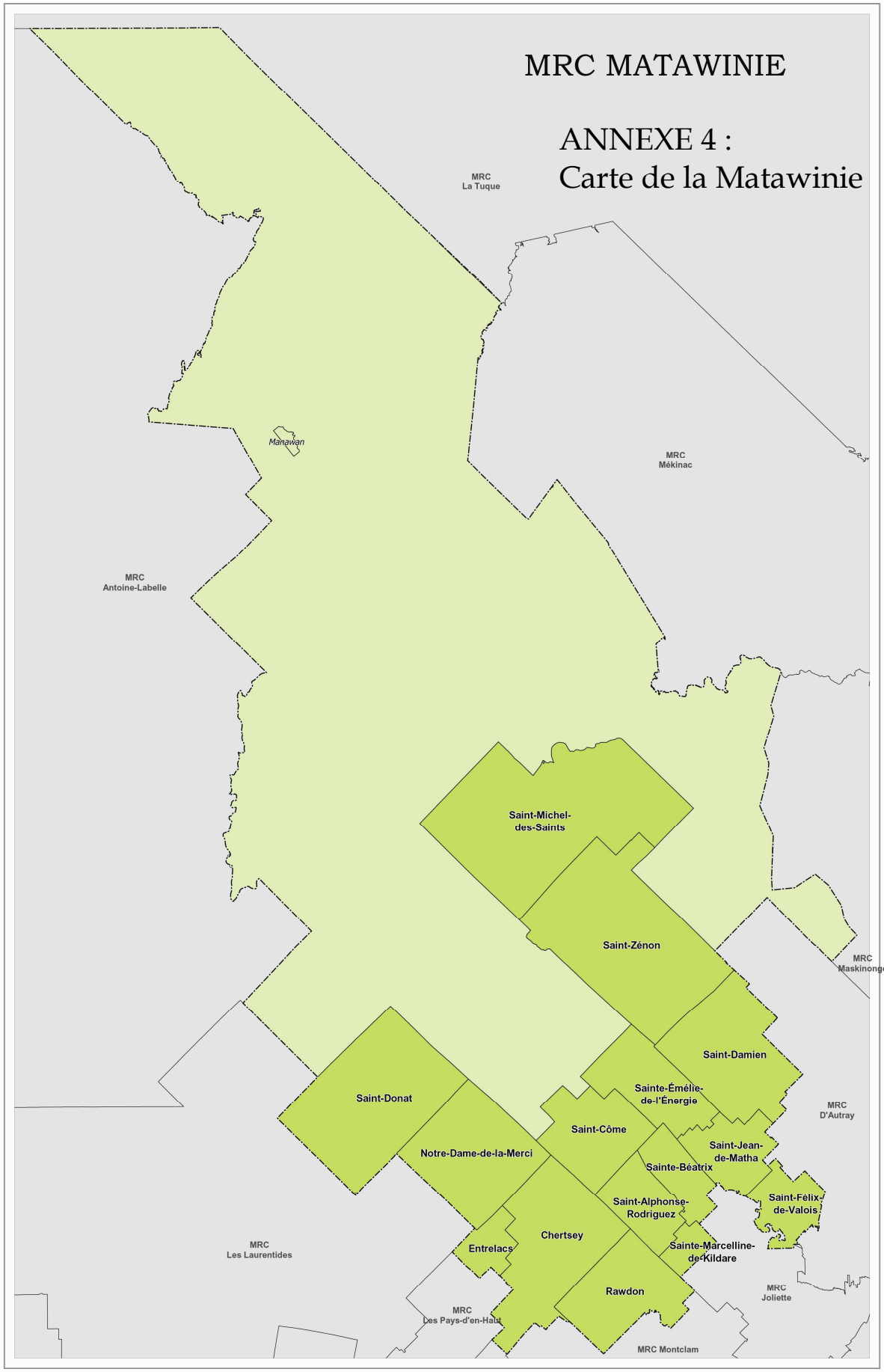
MRC MATAWINIE
ANNEXE 4 :
Carte de la Matawinie
MRC La Tuque
Manawan
MRC Mékinac
MRC Antoine-Labelle
Saint-Michel-des-Saints
Saint-Zénon
MRC Maskinongé
Saint-Damien
Saint-Donat
Sainte-Émélie-de-l'Énergie
MRC D'Autray
Saint-Côme
Notre-Dame-de-la-Merci
Saint-Jean-de-Matha
Sainte-Béatrix
Saint-Alphonse-Rodriguez
Saint-Félix-de-Valois
Chertsey
Entrelacs
Sainte-Marcelline-de-Kildare
MRC Les Laurentides
Rawdon
MRC Joliette
MRC Les Pays-d'en-Haut
MRC Montclam

ANNEXE 5 :
Historique, toponymie et ressources patrimoniales et culturelles des municipalités de la Matawinie

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Maison de la culture de Saint-Donat
- Circuit historique piétonnier « Saint-Donat vous raconte… »
- Galeries d'art (Barbeau-Molinari, La Fin du Monde)
- Fresque historique
- Groupe Art Boréal
- Société d'histoire de Saint-Donat
- Paysages et patrimoine : Mont-Sourire
  Mont-Coutu
  Mont-Garceau
  Mont-La Réserve
  Monument commémoratif de l'écrasement de l'avion Liberator, en 1943, sur la Montagne Noire

Historique et toponymie :

Perchée à plus de 400 m, cette municipalité compte parmi les plus hautes des Laurentides et prend place au sein d'une série d'élévations qui atteignent jusqu'à 900 m. Sa position élevée lui a mérité le surnom de Suisse des Laurentides. Un grand nombre de lacs, entourés de belles forêts, complètent le décor de Saint-Donat, implantée sur les rives du Lac Archambault, près du Lac Ouareau, à 17 km au nord-ouest de Notre-Dame-de-la-Merci, dans Lanaudière. L'histoire donatienne débute dans la seconde moitié du XIXe siècle avec l'arrivée, vers 1870, de pionniers en provenance de Saint-Jean-de-Matha, Rawdon et Chertsey. Ils fondent la paroisse de Saint-Donat, parfois identifiée comme Saint-Donat-de-Montcalm, en 1874, érigée canoniquement en 1911. Le bureau de poste, ouvert en 1879, a repris, par ailleurs, cette appellation. Celle-ci célébrerait, selon certains, la mémoire de l'abbé Donat Coutu, nommé curé en 1874, dont les frères Léandre, Régis et Césaire s'établissent sur le territoire. Or, le premier curé de Saint-Donat, en 1874, est l'abbé Alexis-Henri Coutu (1838-1907), suivant une monographie récente, et l'abbé Donat Coutu n'aurait jamais été curé, comme tel, de la paroisse ! La précision locative Montcalm évoque le comté municipal d'alors et, plus tard, une division de recensement. Au point de vue municipal, on assiste d'abord à la création de la municipalité du canton de Lussier, en 1905, dont le nom rappelle la première famille à s'établir dans la vallée de la rivière Matawin. Elle prendra le nom de Saint-Donat en 1953, tout en se voyant reconnaître le statut de municipalité. Les Donatiens exploitent avec mesure les richesses paysagères, dont ils disposent et qui attirent de nombreux touristes depuis 1915, mais sur une base plus large depuis 1950. Sur la Montagne Noire, voisine, un monument rappelle un accident d'aviation qui a coûté la vie à 24 aviateurs, pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Paysages et patrimoine : Cœur du village
  Avenue Beaupré
  Rang Saint-Vincent
  Rang Saint-Laurent
  Rang Sainte-Cécile
  Mont-Saint-Louis
  Mont-Bellevue
  Colline du Lac Vallée, chemin Sainte-Béatrix
  Parc des Chutes-des-Dalles
  L'Hôtel de ville

Historique et toponymie :

Le territoire de cette municipalité lanaudoise prend la forme d'un rectangle, situé entre Saint-Jean-de-Matha et Saint-Alphonse-Rodriguez, à 25 km au nord-ouest de Joliette. Les premiers colons, originaires de Saint-Paul (Joliette) et de Sainte-Mélanie, dont la paroisse de Sainte-Béatrix sera détachée en 1861, s'y installent au milieu du XIXe siècle. Le territoire sera érigé en municipalité de paroisse en 1864, une année après la création du bureau de poste. Au début de 1993, le statut municipal sera modifié en celui de municipalité. La dénomination retenue rappelle la mémoire de Béatrice Panet, fille du seigneur Jean d'Ailleboust d'Argenteuil, qui reçoit en concession la seigneurie qui porte son nom, en 1736, aux confins de laquelle Sainte-Béatrix a été implantée. Sa sainte patronne, dénommée Béatrix, forme adaptée de Biatrix, est une vierge morte martyre à Rome, en 304, dont la fête est célébrée le 29 juillet. On relève parfois la graphie Sainte-Béatrice pour la municipalité, laquelle reflète davantage sa véritable origine dénominative. Traversé d'est en ouest par la Rivière L'Assomption, parsemé d'une cinquantaine de lacs, riche d'importantes montagnes boisées, l'endroit constitue, de nos jours, un centre de tourisme important.

Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Groupe Territoire Culturel
- Circuit patrimonial
- Parc du Vieux-Moulin, exposition historique
- Parc historique de la Place de l'Église
- Paysages et patrimoine : Noyau villageois
  Route 347, point de vue sur le village
  Rang de la Seigneurie
  Rang de la Feuille d'Érable
  Lac Koël (sentier de randonnée datant de l'occupation amérindienne dans la région)

Historique et toponymie :

Sainte-Émélie-de-l'Énergie est établie près de la Rivière Noire, à 100 km au nord de Montréal et juste au nord-ouest de Saint-Jean-de-Matha, au pied des contreforts des Laurentides. À l'origine, son territoire faisait partie de ceux de Saint-Côme et de Saint-Jean-de-Matha, dont il a été détaché en 1870 à l'occasion de l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Emmélie-de-l'Énergie.

En 1854, Jean-Antoine Leprohon, ancien fonctionnaire du parlement de Québec, quitte le confort de la ville pour venir s'installer, avec sa famille, dans les « Hauts », au-dessus de Saint-Jean-de-Matha. À son arrivée, il met sur pied un petit établissement et lui donne le nom de *L'Énergie.* La municipalité de paroisse créée en 1884, qui deviendra municipalité en 1994, lui attribua le nom d'*Emmélie*, quelque peu modifié pour *Émélie*, qui honore le souvenir de l'épouse du premier colon arrivé en ces lieux.

Localité récréotouristique, Sainte-Émélie-de-l'Énergie est surtout reconnue comme centre de chasse et de pêche, en raison de la présence de plusieurs lacs dans sa partie nord, activités auxquelles se greffent le tourisme et la villégiature.

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Boutique Transparence
- Boutique Michel Bourgeois de Sainte-Marcelline Meubles
- Fondation Pierre Bélanger
- Les Ateliers Cimon – Économusée de la Chapellerie
- Paysages et patrimoine : Noyau villageois
  Sentier de la Rivière Blanche (vestige de moulins)
  Point de vue du village

Historique et toponymie :

Les premières terres de ce territoire de la région de Lanaudière, voisin de Rawdon à l'ouest et de Saint-Alphonse-Rodriguez au nord, ont été octroyées vers 1820. Rapidement, de nombreux moulins seront construits, qui suscitent l'ancienne dénomination de Petit-Moulin, appliquée à l'endroit de 1913 à 1936. Par la suite, quelques potasseries ont été mises en marche et, de nos jours, Sainte-Marcelline-de-Kildare demeure un lieu de prédilection pour de nombreux artisans. Le nom de la municipalité, créée en 1956, provient de celui de la paroisse de Sainte-Marcelline, érigée canoniquement en 1927, son territoire ayant été détaché de celui de Saint-Ambroise-de-Kildare. Or, Sainte Marcelline, qui a vécu au IVe siècle (vers 330-400), était la sœur aînée de saint Ambroise de Milan (vers 340-397). On dit qu'elle a élevé, à Rome, ses deux (2) frères cadets : Ambroise et Satyre. En 353, elle reçoit des mains du pape Libère le voile des vierges. En outre, une chapelle était dédiée à cette sainte en 1904, à 7 km de Saint-Ambroise-de-Kildare. Ce dernier nom évoque le canton de Kildare, proclamé en 1803, qui rappelle une localité du sud-est de l'Irlande, dont plusieurs familles marcellinoises sont originaires. Avant de prendre le même nom que la municipalité en 1912, le bureau de poste local était connu, entre 1865 et 1912, comme Radstock, appellation d'un village près de Bristol, en Angleterre.

SAINT-FELIX-DE-VALOIS

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Collectionneur d'antiquités
- Paysages et patrimoine : Rue Principale et l'église
  Chapelle anglicane (2e rang de Ramsay)
  Rang Saint-Pierre
  3e rang Castle-Hill
  Point de vue de la terrasse de l'Église
  Point de vue du Domaine Fournier vers les basses terres
  Moulin Émery
  Moulin de la Berthier
  Moulin Coutu

Historique et toponymie :

La nouvelle municipalité de Saint-Félix-de-Valois a été créée le 24 décembre 1997. Elle est issue du regroupement de la municipalité de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois et de la municipalité du village de Saint-Félix-de-Valois. À une trentaine de kilomètres au nord-est de Rawdon et au sud-est de Saint-Jean-de-Matha, dans Lanaudière, se dresse la municipalité de Saint-Félix-de-Valois. Sillonné de rivières (Bayonne, L'Assomption) et de ruisseaux (Rainville, de la Perdrix), l'endroit, au pied des premiers contreforts des Laurentides, s'inscrit dans l'importante plaine qui entoure le territoire de Joliette. Jadis, Saint-Félix-de-Valois appartenait à la seigneurie de Berthier. Vers 1830, un petit groupe de pionniers d'origines anglaise, écossaise et irlandaise ouvre cet espace à la civilisation. Bientôt, la paroisse de Saint-Félix-de-Valois, connue comme mission de 1840 à 1843, sera érigée canoniquement, d'abord en 1840, puis en 1844, par suite de son détachement de la paroisse de Sainte-Élisabeth. Par la suite, le bureau de poste, établi en 1851, et la municipalité, une première fois érigée en 1845, abolie deux (2) ans plus tard et rétablie en 1855, reprendront cette appellation. Entre 1926 et 1997, une autre entité municipale, la municipalité du village de Saint-Félix-de-Valois, entièrement enclavée dans la municipalité de la paroisse, dont elle avait été détachée en 1926, occupait une superficie de moins de 2 km². Les Féliciens soulignent avec fierté que le célèbre auteur Réjean Ducharme, qui obtenait le Prix du Gouverneur général en 1967 pour L'Avalée des avalés (1966), est né à Saint-Félix-de-Valois, en 1942. La proximité de la fête de saint Félix de Valois, le 20 novembre, alors que la paroisse a été érigée le 14 novembre 1840, a pu inciter les autorités d'alors à choisir le nom de ce saint. Cependant, comme il a vécu avec saint Jean de Matha, dont le nom a été retenu pour la paroisse voisine au nord, il est possible que ce fait ait joué un certain rôle. Saint Félix de Valois (vers 1127-1212) est l'un des fondateurs de l'ordre des Trinitaires (1197), qui avaient pour mission de racheter les chrétiens captifs des Maures. Il vécut en ermite et se mortifia beaucoup. Dénommée couramment Saint-Félix, cette municipalité peut compter sur une large production avicole, la première historiquement de la région lanaudoise, pour assurer une certaine prospérité aux Féliciens.

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Tombe et statues de Louis-Cyr
- Les Compagnons de Louis-Cyr / Musée Louis-Cyr
- Abbaye-Val Notre-Dame
- CRAPO de Lanaudière (Centre régional d'animation du patrimoine oral de Lanaudière)
- Paysages et patrimoine : Noyau villageois
  Vieux-Moulin de la Rivière-Blanche
  Complexe religieux et institutionnel
  Chemin Saint-Guillaume
  Chemin Guillaume-Tell
  Chemin Sainte-Louise
  1er rang Saint-Pierre
  2e rang Saint-Pierre
  Chemin de la Rivière Blanche
  Chemin Belle-Montagne
  Route 337 (terrasse d'Ailleboust)
  Pain de sucre

Historique et toponymie :

Territoire de modeste étendue avec ses 117 km², cette municipalité de la région de Lanaudière prend place à une trentaine de kilomètres au nord de Joliette, à l'ouest de Saint-Gabriel-de-Brandon. Le paysage mathalois, d'une grande beauté, compte une variété de plaines, de vallons, de coteaux, agrémentés par les rivières Noire et L'Assomption ainsi que par quelques ruisseaux. La présence d'une colline rocheuse de 90 m de hauteur, le Pain de Sucre, près du Lac Noir, dans le nord du territoire, constitue une sorte d'image de marque qu'a concrétisée la tenue du Festival des sucres entre 1974 et 1983.

En 1836, les frères Ducharme, David, Prospère, Hilaire et Maxime s'établissent sur les terres de l'ancienne seigneurie de Ramesay composée des concessions de Sainte-Louise, Saint-Guillaume, Saint-Léon, Saint-Pierre et Sainte-Julie, ainsi que du canton de Brandon. Colonisé vers 1850, l'endroit est d'abord établi comme paroisse en 1852, par détachement de Saint-Félix-de-Valois, prenant le nom de Saint-Jean-de-Matha, et comme municipalité de paroisse en 1855, statut modifié en celui de municipalité en 1993. Le territoire primitif relevait de la seigneurie de Ramezay, Le nom choisi, qui identifie également le bureau de poste créé en 1858, tient compte de la proximité de Saint-Félix-de-Valois. En effet, saint Jean de Matha (vers 1160-1213) est considéré comme cofondateur, avec saint Félix de Valois, de l'ordre de la Trinité (1198), voué au rachat des captifs chez les Musulmans. Jean de Matha a, en outre, procédé à plusieurs autres fondations de monastères : Arles (1200), Catalogne (1201), Castille (1206) et Italie (1209). La

position privilégiée de Saint-Jean-de-Matha, à la porte des Laurentides, et la beauté de son environnement en font un lieu de villégiature recherché. Les principales activités économiques demeurent l'acériculture et l'aviculture, qui ont pris la succession de l'agriculture. On ne peut évoquer Saint-Jean-de-Matha sans mentionner l'un de ses citoyens les plus illustres, réputé l'homme le plus fort au monde, Louis Cyr (1863-1912), tellement identifié à son coin de pays que l'endroit est connu comme le pays de Louis Cyr et enregistré sous le nom de « Capitale de la Force au Canada ». Ses exploits ont émerveillé ses contemporains et sa renommée a atteint une envergure mondiale.

Saint-Michel-des-Saints

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Atelier d'animation et de création de la Haute-Matawinie
- Association récréative et théâtrale de Saint-Michel
- Commission des loisirs communautaires et culturels
- Les Ateliers Madeleine St-Georges
- Artisanat Bellerose
- Paysages et patrimoine : Guide historique
  Circuit *Notre Histoire,* tableaux (intérieur)
  Circuit photos anciennes, panneaux extérieurs
  Cœur du village
  Vieux Moulin
  Vieil aménagement forestier
  Point de vue : Terrain de golf et Mont-Trinité
  Promontoire, Baie Dominique
  Baies et Lac Taureau
  Chemin Saint-Ignace et l'île du village

Historique et toponymie :

Considérée comme l'une des plus vastes municipalités du Québec avec ses 563 km², Saint-Michel-des-Saints occupe le canton Brassard et une partie du canton Provost, dans la vallée de la Matawin. La colonie fut fondée en 1863, par le Révérend Thomas-Léandre Brassard, près de la chute Roberval, à environ 50 km au nord de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Les cantons Brassard et Provost tirent leur nom des prêtres qui explorèrent le territoire dans la deuxième partie du XIXe siècle : le curé Brassard, bien sûr, mais aussi Théophile-Stanislas Provost, son compagnon d'aventure et fondateur de Saint-Zénon. Pour assurer la survie des premiers habitants, Léandre Brassard fit ériger un moulin à scie et à farine sur l'emplacement de la chute; en utilisant son pouvoir hydraulique. Sa résidence, surnommée le « Manoir », fut construite à proximité, sur le Mont-Roberval, elle abritait une chapelle. Contrairement aux vœux du curé Brassard, le presbytère ne sera pas construit sur ce site, mais quelques arpents plus bas dans les méandres de la rivière, en 1870. La même année, le premier bureau de poste de St-Michel y sera ouvert par le Gouvernement fédéral et placé sous la charge du curé Daigneault. La chapelle sera transférée au deuxième étage du presbytère, en attendant la construction de l'église. Ce n'est qu'à la fin de 1883 que Saint-Michel-des-Saints aura enfin sa première église et obtiendra, de l'Évêché, d'être érigée en paroisse. Deux (2) ans plus tard, la colonie répondant aux exigences du code de la province de Québec deviendra municipalité et élira son premier maire, Alexandre Ménard. Le vocable Saint-Michel-des-Saints, choisi par monseigneur Bourget, alors Évêque de Montréal, évoque un trinitaire espagnol, San Miguel de los Santos, qui vécu à Vic, en Espagne, de 1591 à

1625. San Miguel fut canonisé par le pape Pie IX, en 1862, au moment où les curés Brassard et Provost exploraient la vallée pour y fonder des paroisses.

ST-IGNACE-DU-LAC : En 1877, avant que les premières routes ne soient tracées, Alexandre Bellerose partit avec femmes et enfants pour défricher son lot dans les environs du Lac Barré, près du Lac Ignace. Les cantons Masson et Laviolette, proclamés en 1894, le furent en l'honneur de Louis-François-Rodrigue Masson (1833-1903), lieutenant-gouverneur du Québec de 1884 à 1887, et du Sieur de Laviolette, fondateur de la ville de Trois-Rivières en 1634. Officiellement constituée en 1904, à l'instigation de l'abbé Jean-Baptiste Morin, et d'abord connue sous le nom de Saint-Ignace-des-Monts, Saint-Ignace-du-Lac vit le jour sous d'heureux auspices. Les terres étaient riches et productives, on se passa le mot. Le village prospéra cinq (5) fois plus vite que Saint-Michel et Saint-Zénon. En 1928, afin de créer un réservoir d'eau pour alimenter les moulins à scie bâtis le long de la Rivière St-Maurice, la compagnie Shawinigan Water and Power décida de dresser un barrage sur la rapide Toro[10]. Les travaux de construction commencèrent quelques mois plus tard et prirent fin en 1931. Les colons furent expropriés, les maisons démolies et au moment de l'ouverture des digues, la majeure partie des terres de Saint-Ignace-du-Lac fut inondée. C'est ainsi que fut créé le Réservoir du Lac Taureau, dont la circonférence atteint les 90 km.

Le territoire non inondé de Saint-Ignace fait, aujourd'hui, partie de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Contrairement à ce qu'avaient prévu les pionniers, l'agriculture ne fournit jamais un revenu important aux nouveaux arrivants, sauf pour les lots aux environs du Lac Ignace. C'est ainsi qu'on se tourna vers la forêt et l'économie saint-michelloise reposa pendant des décennies sur l'exploitation forestière. Les nombreux lacs et rivières ont, cependant, toujours attiré les amateurs de pêche et de chasse et, aujourd'hui, le tourisme, tant canadien qu'américain ou européen, foule notre sol dans le but de pratiquer des sports de plein air. On y revient avec bonheur, été comme hiver.

[10] Orthographe qui a subsisté jusqu'à la Loi sur la toponymie du Québec

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Paysages et patrimoine : Village typique du temps de la colonisation
  Cœur du village
  Coulée des Nymphes
  Parc régional des Sept-Chutes

Historique et toponymie :

Distante de 32 km de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, qui la borde au sud, et de 16 km de Saint-Michel-des-Saints, sa voisine au nord, Saint-Zénon occupe le cœur de la Matawinie, dans la région de Lanaudière. Ses nombreux lacs (Saint-Louis, Saint-Sébastien, à Eugène, Albert), plus de 200, en font un centre de pêche fréquenté. À quelques kilomètres de Saint-Zénon, les Sept-Chutes, avec un aménagement de sentiers panoramiques autour du mont Brassard, attirent de nombreux villégiateurs. Il en va de même de la réserve faunique Mastigouche, à laquelle on accède 20 km plus loin. Depuis des siècles, les Atikamekws parcouraient ce coin de pays avant que l'abbé Théophile-Stanislas Provost ne décide d'établir une paroisse près du lac Saint-Louis, en 1865, Saint-Louis-de-Mantawa. Desservie comme mission de 1870 à 1889, la paroisse de Saint-Zénon reçoit son premier curé en 1886 et est érigée canoniquement en 1870, l'année même de la mise en service du bureau de poste du même nom. En 1896, une municipalité de paroisse est établie, laquelle reprend le nom de la paroisse. Elle obtiendra le statut de municipalité en 1999. Saint Zénon, officier de l'armée romaine d'Afrique du Nord, se convertit au christianisme, avec ses camarades, avant de subir le martyre. À noter que le nord du diocèse de Montréal compte quelques paroisses mises sous le patronage de saints romains : Saint-Émile, Saint-Théodore, Saint-Donat. Partie la plus récemment peuplée de la région de Lanaudière, la plus haute localité du Québec, avec ses 700 m d'altitude, a d'abord vécu de l'exploitation forestière (1870-1950), avant de tirer profit des activités reliées à la chasse, la pêche et la pratique de la motoneige. Les Zénoniens disposent d'un superbe point de vue sur la vallée de la rivière Sauvage, qui contribue au ravissement des villégiateurs.

Chertsey

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Paysages et patrimoine : Noyau villageois
  Forêt Ouareau
  Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs

- Événements : Exposition Chertsois en Arts
  Théâtre d'été

Historique et toponymie

Située au cœur de la région de Lanaudière, à 100 km de Montréal, la municipalité de Chertsey est installée à 305 m d'altitude, dans la vallée de la Rivière Ouareau, entre Rawdon et Notre-Dame-de-la-Merci. Son territoire couvre une superficie de 313 km².

À la fin de 1991, la municipalité du canton de Chertsey, fondée en 1856, et celle de la paroisse du Lac-Paré, fondée en 1949, se sont fusionnées pour former la nouvelle municipalité de Chertsey. En juin 1994, le secteur de Beaulac, alors rattaché à la municipalité de Saint-Calixte, s'est annexé à la municipalité de Chertsey.

En raison de sa situation géographique avantageuse, aux premiers contreforts de la chaîne des Laurentides, Chertsey est devenue une importante localité de villégiature. La population atteint 5 076 Chertsois et Chertsoises, à laquelle se joignent plus de 15 000 villégiateurs.

C'est vers 1848 que vinrent les premiers colons à Chertsey, principalement des Canadiens-Français et des Irlandais, dirigés par l'abbé Romuald Paré, alors curé de la paroisse de Saint-Jacques-de-l'Achigan. C'est lui qui donna, au nom du Gouvernement, les premiers billets de location aux colons.

La beauté des paysages, la tranquillité des lieux, les quelques 125 lacs et cours d'eau, les saisons attrayantes, les automnes aux couleurs féériques étaient, et sont toujours aujourd'hui, quelques-uns des avantages qu'offre la région. L'écrivain Français Antoine de Saint-Exupéry a, d'ailleurs, fait un bref séjour dans le chalet Dupuis, situé au camp Boute-en-Train, où il y a rédigé, en bonne partie, son roman *Le Petit Prince.*

La municipalité se distingue par la force de ses nombreux bénévoles œuvrant au sein des différents organismes à vocation sociale et communautaire.

Municipalité d'Entrelacs

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Les tisserandes
- Guilde des courtepointières

Historique et toponymie :

Un nombre important de colons irlandais s'installent, vers 1840, dans le canton de Wexford, dans le nord de Montréal, ce qui a pour conséquence d'amener l'érection de la municipalité du canton de Wexford, en 1860, dont le nom rappelle notamment une ville et un comté d'Irlande, situés à 100 km au sud de Dublin. La population d'alors se répartit presque à égalité entre protestants et catholiques. En 1967, on décide de modifier cette appellation pour Entrelacs, laquelle reflète la proximité de nombreux lacs et rivières et, surtout, rappelle que la municipalité est située entre deux (2) lacs, le lac Patrick et le lac des Îles. Cette dénomination avait auparavant servi à identifier le bureau de poste, dès 1889, lequel a fermé ses portes en 1974. Le territoire, que l'on retrouve au nord-est de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Sainte-Adèle, est réputé auprès des pêcheurs, dont une majorité d'Entrelacois.

Notre-Dame-de-la-Merci

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Paysages et patrimoine : La place de l'Église
  Halte Régionale
  Forêt Ouareau

Historique et toponymie :

À 50 km au nord de Saint-Jérôme, entre Rawdon et Saint-Donat, sur les bords de la Rivière Dufresne, dans la région de Lanaudière, se blottit, au pied des montagnes avoisinantes, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci. La présence de plusieurs plans d'eau sur le territoire assure à l'endroit une fonction importante en matière de plein air, aspect qui axe l'économie locale sur le tourisme. Les premiers Merciens arrivent dans le canton de Chilton vers le milieu du XIXe siècle, mais c'est autour de 1880 que l'agglomération connaît ses véritables débuts, avec la fondation de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Merci, même si la municipalisation ne s'effectuera qu'en 1950, soit 70 ans plus tard. Le nom choisi pour la localité, repris pour le bureau de poste en 1891, celui-ci ayant porté l'appellation de Rivière-Dufresne entre 1889 et 1891, témoigne du besoin d'invoquer régulièrement la miséricorde du ciel dans un pays de colonisation particulièrement difficile. Il s'inscrit également dans un important courant de dévotion à l'endroit de Notre-Dame de la Merci, qui se fait jour dès le XIIIe siècle. Au moment des graves persécutions des catholiques exercées par les Maures, qui leur infligeaient les pires supplices, la Vierge apparaît à de saints personnages, comme saint Pierre Nolasque et saint Raymond de Pennafort, les incitant à fonder un ordre pour sauver les captifs. Ceux-ci obtempérèrent avec empressement et nommèrent leur ordre Notre-Dame-de-la-Merci; Merci ayant le sens de miséricorde, pardon. L'Église fixe au 24 septembre la célébration de la manifestation mariale.

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Culture : Centre d'interprétation multiethnique de Rawdon
  Cénotaphe de la Légion royale canadienne

- Patrimoine religieux : Christ Church Anglican
  Église Marie-Reine-du-Monde
  Église orthodoxe russe Notre-Dame-de-Kazan
  Église orthodoxe russe St-Seraphim
  Église Mid-Laurentian
  Collège Champagneur
  Résidence Sainte-Anne

- Patrimoine paysagé : Chemin Hobbs Bridge
  Chemin Rivière Rouge
  Route 348 (chemin Kildare)
  Route 337 (chemin St-Alphonse)
  Chemin du Lac-Morgan – chemin Bélair
  Point de vue 125 – chemin Asbil
  Point de vue de la Montagne aux Bleuets
  Ensembles architecturaux (rues Queen, Metcalfe, Cedar, Church et 4e Avenue)

Historique et toponymie :

Rawdon, avec sa population de 10 241 habitants, se situe à la porte d'entrée de la MRC de Matawinie, dans la région de Lanaudière. Pôle de services, cette municipalité de centralité est entourée de paysages magnifiques et d'attraits naturels, où plusieurs lacs et cours d'eau parcourent son territoire couvrant une superficie de 179,73 km². Géographiquement localisée à la limite des basses-terres du Saint-Laurent et de la chaîne de montagne des Laurentides, dans Lanaudière, la municipalité de Rawdon constitue un important carrefour routier, situé à 60 km au nord de Montréal, principalement desservi par la route 125. Elle bénéficie du fait que les routes 337, 341, 348 convergent vers son centre-ville. Le 13 juillet 1799, le Canton de Rawdon a solennellement été reconnu et ses frontières délimitées. Deux (2) hypothèses subsistent, en ce qui concerne l'origine de l'appellation de la municipalité. Selon certains, la municipalité a été baptisée Rawdon en l'honneur de Lord Francis Rawdon, comte de Moira et marquis de Hastings. D'autres affirment que l'attribution de ce nom provient d'une ville, d'un village ou d'un canton d'Angleterre. En 1824, quelque 475 habitants habitent Rawdon, dont 75 % sont d'origine irlandaise. En 1844, la majorité de la population est francophone. À cette époque, la population ne cesse de croître et l'on voit s'ériger des industries et des commerces. C'est en 1919

que Rawdon se divise en deux (2) pour devenir le Canton et le Village de Rawdon. Peu après la Première Guerre mondiale, des familles russes, hongroises, polonaises, ukrainiennes, tchécoslovaques et allemandes sont attirées par le charme du paysage et s'établissent à Rawdon. Ils apportent, alors, un nouvel élan à la vie culturelle et économique. Depuis ce temps, Rawdon est reconnue comme une petite communauté qui regroupe, sur son territoire, une « partie du monde entier ». En effet, plus de 50 communautés culturelles cohabitent dans la municipalité. Rawdon est fière de cette image de mosaïque culturelle, qui la caractérise et la distingue des autres municipalités. À la suite du décret adopté par le gouvernement du Québec, le 28 mai 1998, la nouvelle municipalité de Rawdon est créée par la fusion des anciennes corporations municipales du Canton et du Village de Rawdon.

Saint-Alphonse-Rodriguez

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Ashukan (art autochtone)
- La Maison des Arts (maison d'exposition)
- Paysages et patrimoine : Cœur du village, Site de l'église et du presbytère
  Chemin du 12e rang (rue des Sables)
  Mont Rodier (pas développé)
  La source naturelle
  La chapelle du Lac Vert
  Le promontoire
  La rue Notre-Dame

Historique et toponymie

Cette petite municipalité se niche au creux des Laurentides, dans une région parsemée de lacs, à 32 km au nord-ouest de Joliette, sur les bords des lacs Pierre et Rouge, son territoire étant traversé par la Rivière Rouge.

En grande partie détachées de Saint-Ambroise-de-Kildare, les structures paroissiales (1858) et municipales (1859) serviront de base à la consolidation du peuplement en marge des riches terres agricoles du Saint-Laurent. Les défrichements seront beaucoup plus modestes que dans les seigneuries plus à l'est d'Ailleboust et Ramezay (Sainte-Béatrix et Saint-Jean-de-Matha), pourtant à la même hauteur. Les colons se tourneront définitivement vers la forêt, qu'ils défricheront le long de la rivière L'Assomption (axe Saint-Côme/Joliette). L'abbé Théophile-Stanislas Provost a été surnommé « curé colonisateur » à cause de ses écrits éloquents en faveur de la colonisation dans Lanaudière; il assurera la cure du « Bienheureux-Alphonse-Rodriguez » durant quatre (4) ans (1860-1864). Dès l'origine, la paroisse est mise sous le patronage du Bienheureux Alphonse Rodriguez. Alphonse Rodriguez (1531-1617), né à Ségovie (Espagne), devient frère de la Compagnie de Jésus et pendant toute sa vie occupe l'humble fonction de portier au collège de Majorque (Espagne). Sa grande sagesse attirait de nombreux visiteurs et on venait de partout, même de très loin, pour le consulter. Sa canonisation interviendra en 1888, par Léon XIII. C'est vraisemblablement vers 1840 que les pionniers rodriguais commencent à défricher les lieux. En provenance de Rawdon et de Saint-Jacques-de-l'Achigan, il s'agit, pour la plupart, d'Irlandais et d'Acadiens. Alphonse Rodriguez n'ayant pas encore été canonisé, on a retenu l'appellation « paroisse du Bienheureux-Alphonse-Rodriguez », reprise lors de l'érection de la municipalité locale en 1855, avec l'ajout de la particule « de », non justifiée, pour en faire la municipalité du Bienheureux-Alphonse-de-Rodriguez. Après sa canonisation en 1888, le nom de Saint-Alphonse-Rodriguez apparaît dans les registres officiels. Le terme « Bienheureux » sera supprimé de la dénomination municipale en avril 1991.

Saint-Côme

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Centre du patrimoine vivant de Lanaudière
- Projet de restauration d'une toile de l'artiste Jules Bernardin-Rioux à l'Église
- Camp musical de Lanaudière
- Comité du patrimoine
- Atelier du village
- Paysages et patrimoine : Patrimoine historique (Parc régional des Chutes à Bull)
  Point de vue de la « slide » de la Boulé
  Point de vue du chemin Sainte-Émilie (route 347)
  Patrimoine vivant, musique traditionnelle

Historique et toponymie :

Le motif d'attribution de la dénomination de cette municipalité de la région de Lanaudière, sise dans la vallée de la rivière L'Assomption, à 10 km au sud-ouest de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, a suscité deux (2) explications principales. Selon la première, il faut y voir un hommage au souvenir de Jean-François Buisson de Saint-Cosme, né en 1667, missionnaire en Acadie (1692-1698) et en Louisiane (1699-1703), assassiné en 1706. La seconde, plus plausible, veut que le nom retenu d'abord pour la paroisse érigée canoniquement en 1868, comme pour le bureau de poste établi la même année, ait été choisi en raison de la proximité de la paroisse voisine de Saint-Damien. Côme et Damien exerçaient la médecine en Arabie. Ces deux (2) frères d'origine arabe ont subi le martyre simultanément en Syrie, sous Dioclétien, vers la fin du IIIe siècle. Ils eurent la tête tranchée et sont devenus les patrons des chirurgiens. Localité forestière à ses origines, Saint-Côme a reçu vers 1860 ses premiers défricheurs, qui se sont installés dans le nord du canton de Cathcart. Il s'agissait d'Irlandais et d'Acadiens venus de Saint-Jacques-de-l'Achigan. La grande fertilité du sol cômier rappelant celui de Varennes, sur la rive sud du Saint-Laurent, l'endroit a porté ce nom un temps. En 1863, Stanislas Drapeau signalait : « La nouvelle paroisse de Saint-Côme, qui progresse comme par enchantement », sans doute en raison de la richesse de ses terres. La municipalité sera officiellement érigée en 1873. L'existence de plusieurs lacs naturels et artificiels sur le territoire attire de nombreux villégiateurs et amateurs de pêche, en été.

Saint-Damien

Sites et ressources d'intérêts culturels et patrimoniaux :

- Chemin du 9e rang
- Complexe religieux et institutionnel
- Points du vue : du 10e rang, de la halte Carrefour, côte est du lac Noir

Historique et toponymie :

Les frères Côme et Damien, médecins chrétiens d'origine arabe, martyrisés ensemble en Syrie, vers 287 ou 295 peut-être, ont laissé leur patronyme à quelques municipalités du Québec. Or, l'implantation de ces deux (2) noms, attribués à deux (2) municipalités de la région de Lanaudière établies de part et d'autre de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Joliette, allait de soi; on connaît l'inséparabilité de Côme ou Cosme et Damien, dans la vie comme dans le culte que leur rend l'Église. Les Damiennois, à l'origine, s'établissent, vers 1825, autour du lac Corbeau et fondent une paroisse dont le territoire sera détaché de Saint-Gabriel-de-Brandon, en 1869, au moment de l'érection canonique. Si la forme Saint-Damien a été retenue pour identifier celle-ci, de même que la municipalité de paroisse érigée en 1870, on a plutôt opté pour Saint-Damien-de-Brandon comme nom du bureau de poste, créé la même année. L'élément Brandon représente le nom du canton proclamé en 1827, où se situe la municipalité, et qui reprend celui d'une ville d'Angleterre. Ce toponyme peut également être relevé en Irlande et au Manitoba. Considérée comme une municipalité assez étendue, avec ses 270 km² de superficie, Saint-Damien a été établie au creux de la vallée de la rivière Matambin, qui traverse son territoire agrémenté de plus de 125 lacs et de quelques élévations, qui en font un paradis pour les amateurs de vastes espaces et de grand air.

Manawan

Sites et ressources d'intérêt culturel et patrimonial :

- Culture autochtone
- Savoir-faire traditionnel

Historique et toponymie :

Adopté le 8 janvier 1991 par le ministère des Affaires indiennes et officialisé par la Commission de toponymie, le 10 octobre 1996, Manawan constitue l'adaptation graphique de la forme Manouane, selon le système d'écriture normalisée de la langue atikamekw. Située en Haute-Matawinie, à quelque 72 km au nord-ouest de Saint-Michel-des-Saints, cette réserve indienne tire son nom de la rivière Manouane, dont les sources se trouvent à proximité. Sa localisation sur la rive du lac Métabeskéga explique, sans doute, l'appellation d'origine, Metapeckeka, qu'on retrouve dans des documents datant du milieu du XIXe siècle. Metapeckeka est un mot de langue atikamekw qui signifie « savane qui sort d'une baie » et pourrait s'expliquer par le fait que le lac était souvent parsemé d'îles flottantes formées de matériaux végétaux que les vents détachaient des rives. Manouan, pour sa part, dans la même langue, signifie « lieu où l'on ramasse des œufs ». Il est tiré des racines man pour « cueillir, ramasser » et waw ou wawan (forme plurielle) pour « œufs ». Il semble que, déjà en 1850, Manawan était le lieu de rassemblement de familles venues de Weymontachi. De là, les groupes se séparaient à nouveau pour rejoindre chacun son territoire de chasse hivernal. L'arrivée de compagnies forestières, vers 1870, amène la sédentarisation de quelques familles sur le site. La Compagnie de la Baie d'Hudson s'y installe en 1871 et une réserve indienne est officiellement créée en 1906. Une exploitation forestière sans cesse croissante et la construction de grands barrages provoqueront, dans les années 1950, une sédentarisation encore plus grande. Le village prend, alors, de plus en plus d'importance et revêt l'allure qu'il conserve encore aujourd'hui. Relié depuis 1973 à Saint-Michel-des-Saints par la route, Manawan se retrouve ainsi désenclavé, mais, par le fait même, soumise de façon plus sensible aux influences méridionales. Quelques autres toponymes québécois, de langue montagnaise ou crie, remontent à la même origine. Un affluent de la Péribonka et le lac qui en constitue la source portent, en effet, le nom de Manouane. La Rivière Kanaaupscow, affluent de la Grande Rivière qui se jette dans la Baie James, a aussi déjà porté le nom de Maniwan et, phénomène intéressant, deux (2) des nappes d'eau, qui l'alimentent, s'appellent Lac Wawa et Lac des Œufs. Le lac Ossokmanuan, en territoire terre-neuvien, identifié Assikomanuan sur une carte de 1873 décrivant les explorations du père Babel, y est aussi accompagné de la mention lac aux nids de Betci (pour Becs-Scie); dans ce cas, on est donc passé de l'œuf au nid. Enfin, l'île Manowin, de l'archipel des Sept Îles, tirerait son origine du même phénomène.

Source : Commission de toponymie du Québec
Schéma d'aménagement de la MRC de Matawinie (ancien et révisé)

ANNEXE 6 :
Évènements en Matawinie

Saint-Donat

Fin de semaine des Couleurs
Festival Rythmes et Saveurs
Spectacles d'été à la place de l'Église et au Parc des Pionniers

Sainte-Béatrix

Pédestr'Art, événement culturel et circuit piétonnier

Sainte-Émélie-de-l'Énergie

ÉcoFête

Sainte-Marcelline-de-Kildare

Festival des artisans

Saint-Félix-de-Valois

Dimanche en art

Saint-Jean-de-Matha

Festi-Force Louis-Cyr

Saint-Michel-des-Saints

Saint-Michel en art
Expo Opus de St-Ignace
Exposition annuelle des Artistes et Artisans de la Haute Matawinie
Festival Country

Saint-Zénon

Festival des Hauteurs

Chertsey

Festi-Chertsey

Entrelacs

Salon des artisans

Notre-Dame-de-la-Mercie

Festival pompier en art

Rawdon

Festival interculturel
Festival western

Saint-Alphonse-Rodriguez

Doux jeudis sous les étoiles
Saint-Alphonse tout en art
Le Festival interculturel des contes

Saint-Côme

Festival de Sculptures sur Glace
Festival Ma Rivière en chanson

Saint-Damien

Aucun à ce jour

Manawan

Festival Pow Pow

ANNEXE 7 :
Résumé de la politique culturelle sous forme de tableau

Axes (préoccupations majeures)	**Orientations**
1. ***La culture et le patrimoine, qui est racine d'identité, favorisent le sentiment d'appartenance matawinien.***	✓ Renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et des artistes. ✓ Informer et conscientiser la population à leur histoire et à la richesse de leur patrimoine. ✓ Motiver et sensibiliser les artistes aux possibilités et avantages de rester en région. ✓ Offrir un support technique au partenariat intermunicipal.
2. ***Le dynamisme de la vie culturelle et artistique est un facteur incontournable, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.***	✓ Favoriser l'accès aux arts et à la culture. ✓ Valoriser les projets culturels en milieu scolaire. ✓ Contribuer à la promotion de la culture comme étant un élément important de la qualité de vie. ✓ Sensibiliser les entreprises privées à la culture afin qu'elles contribuent au soutien technique et financier des projets culturels, en leur offrant une visibilité.
3. ***La culture mérite d'être préservée et développée par la MRC de Matawinie, à travers son déploiement.***	✓ Appuyer techniquement et financièrement les artistes, les projets, les entreprises et les évènements culturels. ✓ Accompagner les sociétés et organismes qui travaillent à la conservation du patrimoine. ✓ Encourager la création de nouvelles traditions, le renouvellement de celles existantes, l'innovation et la recherche de nouvelles formes. ✓ Promouvoir et supporter la création artistique.
4. ***La présence et le travail des organismes culturels et des artistes professionnels créateurs du territoire reflètent et font rayonner l'unicité et la vitalité culturelle du territoire.***	✓ Renforcer les différents partenariats. ✓ Reconnaître et valoriser le travail des artistes et leur apport socio-économique. ✓ Contribuer au rayonnement de nos artistes et artisans à l'échelle locale, régionale et internationale.